

Information au Président des Comités régionaux

Madame, Monsieur,

Afin d'éviter toutes discussions sur le règlement des notes de frais ou subventions demandées pour organisation de manifestations sportives.

Veillez trouver ci-dessous la Procédure pour le règlement des notes de frais ou autres :

1. Pour une demande de subvention sur une organisation (compétitions, stages, déplacements ou autres).

- Etablir un budget prévisionnel avec la demande de subvention demandé au comité.
- Le Comité Directeur et le Président du comité donne leur avis (favorable ou non) sur la demande.
- Le règlement d'une demande de subvention sera faite uniquement sur présentation de justificatif

2. Pour le règlement de note de frais

- Circuit pour le règlement d'une note de frais,
 - Le demandeur transmet la note de frais à son Président de comité
 - Le Président du comité valide la note de frais (signature)
 - Ensuite transmission au Président de la Ligue pour signature
 - Règlement effectuer par le Trésorier de la Ligue à réception de la note de frais avec la signature des Présidents (Comité et Ligue)

Aucun règlement ne sera effectué si les règles ci-dessus ne sont pas respectées.

CIRCUIT REGLEMENT



Transmission
au



Président Comité Régional
Pour signature



Président de la Ligue
pour signature



Trésorier de la Ligue
Pour règlement





Note de frais

COMITE	
NOM ET PRENOM DU DEMANDEUR	
ADRESSE	
TELEPHONE	
ADRESSE MAIL	

Motif de la demande	
---------------------	--

Description	Prix/U	Nombres	Total
TOTAL			

Signature du Demandeur	Signature du Président Comité	Signature Président Ligue	Signature du Trésorier

Nota : A joindre impérativement les justificatifs de vos frais.